

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE COOPERATION MONETAIRE DE LA SOUS-REGION DE L'AFRIQUE DE L'EST EN 2003

Le présent rapport fait un résumé des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique par les pays membres du Comité sous-régional de l'ABCA pour l'Afrique de l'Est, comprenant l'Ouganda, l'île Maurice, le Rwanda, le Burundi, l'Ethiopie, les Seychelles, l'Erythrée, Djibouti et le Kenya. Au moment de l'élaboration du rapport, les informations disponibles concernent l'Ouganda, le Burundi, l'île Maurice, le Rwanda et le Kenya et couvrent l'année 2003 pour le Kenya et le Burundi et l'exercice 2002/2003 pour l'Ouganda et l'île Maurice. Les rapports restants sont attendus des Etats membres concernés en temps opportun.

1 - Evolution récente de la situation économique et financière des Etats

1.1.) Ouganda

Le *déficit budgétaire globale hors dons* de l'Ouganda a été ramené de 13.0% du PIB en 2001/02 à 12.0% en 2002/03 quoique largement au delà de l'objectif de 3.0% fixé.

Le *taux d'inflation* s'est situé à 2.9%, donc à l'intérieur de l'objectif de moins de 3.0%. Toutefois, en raison des changements adverses intervenus dans les conditions climatiques, les prix des céréales ont augmenté de 20,9% portant le niveau moyen du taux d'inflation de – 2,0% en 2001/02 à 5,7%.

Les Autorités ougandaises sont déterminées à réduire davantage le déficit à moyen terme par un renforcement de la mobilisation des ressources internes tout en réduisant la croissance des dépenses.

L'Ouganda a respecté *le critère des réserves extérieures* de 6,0 mois. A fin 2002/03, les réserves couvraient 6,1 mois d'importations de biens et services non facteurs, après avoir atteint 6,3 mois d'importations.

Les recettes internes, après avoir atteint 13,5% en 2001/02 et 13,4% en 2002/03, se sont établies bien en deçà de l'objectif de 20,0%. La masse salariale a représenté 42,0% des ressources internes dépassant le repère fixé à 35,0%.

Le taux de change est déterminé par le marché en Ouganda. La Bank of Uganda intervient seulement pour atténuer les amples fluctuations. Le shilling ougandais s'est déprécié en 2002/03 par rapport aux principales devises : 7,3% par rapport au dollar après une appréciation de 0,5% en 2001/02. Le taux de change effectif nominal s'est déprécié de 14,77% au cours de l'année sous revue contre une appréciation de 2,3% l'année précédente. Le taux de change effectif réel s'est déprécié de 13,18% en 2002/03 contre une appréciation de 0,015% l'année précédente. La dépréciation du TCER est essentiellement due à la brusque dépréciation du shilling ougandais par rapport aux monnaies des principaux partenaires commerciaux de l'Ouganda. la Bank of Uganda a maintenu une forte présence sur le marché par une vente nette de 247 millions de dollars en 2002/03 contre 197 millions l'année d'avant. le taux d'intérêt a continué d'être déterminé par le marché.

1.2.) Burundi

Aucune information n'est disponible sur les performances du Burundi en matière de pourcentage du déficit budgétaire par rapport au PIB. Le pays n'a pas respecté le critère du taux d'inflation inférieur à 3,0%. A fi décembre 2003, la moyenne annuelle du taux d'inflation s'est établie à 10,7%. La Banque de la République de Burundi a établi que le financement du déficit budgétaire par la Banque Centrale n'a pas été suffisamment réduit. Le Burundi n'a pas non plus respecté le critère de réserves extérieures. En effet, les réserves extérieures ont couvert seulement 3 mois d'importations contre 6 mois requis. La Banque Centrale a mis en œuvre de nouvelles règles pour maintenir la stabilité du taux de change. Les taux d'intérêt sont restés généralement positifs au cours de la période janvier - octobre 2003, à l'exception du mois de juillet 2003.

1.3.) Maurice

Le déficit budgétaire global en 2002/03 a représenté 6,0% du PIB comme en 2001/02 soit en deçà de l'objectif. Un cadre d'ajustement budgétaire à moyen terme a été mis en place pour corriger l'indiscipline et les déséquilibres budgétaires. Le taux d'inflation de 2002/03 est tombé de 6,3% à 5,15% d'une année à l'autre et devrait atteindre 4,0%. Le financement du déficit budgétaire par la Banque Centrale a été négatif pour la quatrième année consécutive traduisant les bonnes performances du pays dans ce domaine. Les avoirs extérieurs nets ont couvert 8,5 mois d'importations à fin juin 2003. Ce niveau est nettement au delà de l'objectif requis. La gestion du système de taux de change est déterminée par le marché. Les taux d'intérêt sont entièrement libéralisés et sont positifs en terme réel.

1.4.) Rwanda

Actuellement, le Rwanda a un programme avec le FMI comportant des objectifs implicites pour l'inflation, les avoirs extérieurs nets et le taux de change. L'inflation se situe à un niveau actuel d'environ 9 % tandis que le déficit budgétaire plafonne à 11 % et des efforts sont fait pour le respect de ces objectifs. Le taux de change, d'autre part a été relativement stable.

1.5.) Kenya

Le *déficit budgétaire global* du Kenya (hors dons) a été maintenu en deçà l'objectif de 3,0% du PIB entre 1996 et 1999 et un surplus a été enregistré en 2000. En 2001 le déficit a atteint 4,8% du PIB avant de tomber à 3,2% du PIB en 2002 et remonter à 5,4% en 2003. Cette évolution est imputable à la hausse enregistrée par les dépenses publiques pour prendre en charge les programmes sociaux et les services.

Kenya a réalisé le *taux d'inflation* requis, avec une moyenne annuelle et un niveau sur les 12 mois en deçà de 3,0% en 2003. Les bonnes performances dans ce domaine s'explique essentiellement par la mise en œuvre soutenue d'une politique monétaire appropriée qui a ajusté l'offre de monnaie à l'activité économique réelle. La stabilité du taux de change du schilling a également contribué contenir le taux d'inflation à un niveau bas à travers une baisse des prix des importations.

Le taux global d'inflation a toutefois enregistré une hausse marquée en janvier- mai 2003. Le taux des 12 mois 2003 est passé de 6,5% en janvier à 14,9% en mai. Les pressions qui se sont exercées temporairement sur le taux global d'inflation des cinq premiers mois de 2003 sont principalement dues aux pénuries passagères dans l'approvisionnement des denrées alimentaires en liaison avec les changements climatiques qui ont persisté de 2002 au premier trimestre 2003, mais aussi la hausse soudaine des prix des produits pétroliers en rapport avec les incertitudes de l'offre liées aux tensions géopolitiques et particulièrement la guerre en Irak. Le taux d'inflation constaté au cours de ces 12 mois a connu une baisse de 13,7% jusqu'en juin 2003 et de 8,3% jusqu'en décembre 2003 en rapport avec les conflits militaires et un retour des prix des produits pétroliers à la normale.

Le financement du déficit par la Banque Centrale est légalement limité à pas plus de 5,0% des dernières recettes courantes brutes auditées de l'Etat. En 2002/03, le montant correspondant des possibilités de tirage s'est élevé à 8,3 Mds de shillings kenyans contre 4,3 Mds pour l'année en cours.

Les réserves extérieures qui ont représenté 3,8 mois d'importations de biens et services non facteurs en 2003 et 3,5 mois en 2002, se trouvent en deçà du niveau de 6,0 mois requis par le programme à moyen terme.

Le Kenya n'a pas accumulé d'*arriérés intérieurs* anciens et nouveaux.

Nonobstant le déclin amorcé depuis 1996, *les recettes budgétaires internes* ont représenté 22,2% et 22,9% du PIB respectivement en 2002 et 2003, en ligne avec le plafond qui doit être supérieur à 20,0%.

La masse salariale par rapport aux recettes budgétaires s'est située en deçà du plafond de 35,0% entre 1996 et 1999, et 2001 mais toutefois au-delà en 2000, 2002 et 2003.

Le taux de change du shilling kenyan, qui est déterminé par le marché, a été généralement stable par rapport aux principales devises étrangères. En termes effectifs nominaux, le taux de change du shilling (TCEN) s'est déprécié de 0,8% en 2003 contre 1,0% en 2002, traduisant la dépréciation par rapport à la livre sterling, l'Euro, au yen japonais et au rand sud africain, qui a compensé l'appréciation par rapport aux dollar US et devises de la sous-région.

La dépréciation du shilling en termes nominaux au cours de la période sous revue a été toutefois compensée par une hausse de 7,0% du différentiel d'inflation entre le Kenya et ses principaux partenaires commerciaux en faveur de ces derniers, conduisant à une appréciation en termes effectifs réels et donc une perte de compétitivité sur les marchés internationaux. Le taux de change effectif réel (TCER) s'est apprécié de 6,1% contre une dépréciation de 1,1% en 2002. Pendant que le taux d'inflation du Kenya se situait en moyenne à 9,8% au cours de l'année sous revue, l'inflation extérieure dérivée de l'indice des prix à la consommation pondéré du commerce extérieur s'établissait à une moyenne de 2,8%.

La part des *investissements publics financés par les recettes budgétaires* est tombée d'une moyenne de 19,2% entre 1996 et 1998 à 16,3% puis 10,4% respectivement en 1999 et en 2000 mais s'est élevé à 15,7% avant de retomber à 12,2% en 2002 en liaison avec les contraintes budgétaires de l'Etat. Cette part est ensuite passée à 19,3% proche de l'objectif de 20,0%. Les dépenses courantes de l'Etat ont été constamment élevées par rapport aux dépenses d'investissement.

Les taux d'intérêt ont continué d'être déterminés par le marché et les banques commerciales, les institutions financières non-bancaires et les compagnies d'assurance ont été encouragées à conserver les taux d'épargne positifs afin de promouvoir une forte croissance de l'épargne financière. Les taux d'intérêt réels sont demeurés positifs malgré l'écart entre le prêt moyen et le taux moyen des dépôts.

2 - Situation de la Convergence en Afrique de l'Est

D'une manière générale, les pays membres du Comité sous-régional de l'ABCA pour l'Afrique de l'Est ont fait des progrès notables dans la mise en œuvre du PCMA. Avec la création de comités sous-régionaux de l'ABCA et l'adoption formelle de programmes régionaux d'intégration monétaire, (étape 1) les pays membres évoluent maintenant vers l'harmonisation des politiques budgétaire et monétaire à travers le respect d'un ensemble de critères de convergence contenus dans le PCMA. Selon le rapport d'étape 2002/2003, les Etats membres ont enregistré des performances mitigées en matière de respect des critères. Par exemple, en ce qui concerne les critères de premier rang, le Kenya, l'Ouganda et l'île Maurice n'ont pas respecté le ratio déficit global / PIB < 3%. Le Burundi n'a pas donné d'information sur la situation de ce ratio. Le Kenya et l'Ouganda ont respecté l'objectif fixé pour le taux d'inflation de moins de 3% à l'inverse de l'île Maurice et du Burundi. Le Kenya a réduit le financement du déficit budgétaire de l'Etat par la Banque Centrale alors que l'île Maurice affichait un financement négatif au cours des quatre années consécutives. Le Burundi n'a pris aucune disposition pour réduire le financement du budget de l'Etat par la Banque Centrale. L'Ouganda et l'île Maurice ont respecté le niveau requis d'avoirs extérieurs tandis que ceux du Kenya et du Burundi se situaient à des niveaux en deçà de 6 mois d'importations.

En ce qui concerne les critères de second rang, le Kenya a respecté le ratio recettes fiscales / PIB alors que l'Ouganda s'est situé en deçà de l'objectif. Les autres pays membres de la sous-région n'ont pas fourni d'information sur leur performance concernant ce critère. Le Kenya et l'Ouganda ont dépassé le niveau de 35% requis pour le critère masse salariale sur ressources intérieures. En outre, pour tous les pays membres de la sous-région, aucune information n'est disponible sur leur performance concernant le critère investissement publics / recettes fiscales à l'exception du Kenya qui n'a pas respecté le taux de 20% requis pour ce critère.

3 - Défi à relever

Le processus d'harmonisation des politiques monétaire et budgétaire est en cours dans la sous-région. Entre autres, il permettra l'élimination des dissonances macroéconomiques résultant des politiques divergentes poursuivies au cours de l'année par les Etats membres de la sous-région. Il est également évident, au regard des rapports d'étape, que les performances réalisées par les Etats en matière de respect des critères de convergence présente des incohérences. Les pays membres devront donc relever ces quelques défis au cours de ce processus d'harmonisation.

4 Conclusions et recommandations

La réunion de la sous-région de l'Afrique de l'Est qui s'est tenue à Nairobi a constaté que le PCMA est un programme à long terme qui ne répartit pas de manière adéquate les critères de convergence entre les différentes phases qui mènent à la création de l'Union Monétaire Africaine. C'est la raison pour laquelle le Comité de l'ABCA pour la sous-région de l'Afrique de l'Est souhaite que le Comité technique procède à une révision du PCMA. Cette révision devra entre autres porter sur l'organisation et les phases des différents critères de convergence pour assurer la cohérence des concepts et du programme. Elle pourrait également mettre en exergue les critères que les Banques Centrales doivent rapidement mettre en œuvre tel l'élimination du financement du déficit de l'Etat par la Banque Centrale.